

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 14 (1888)  
**Heft:** 2

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

## DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

PARAISANT 8 FOIS PAR AN

**Sommaire** : Le château de Chillon, par J.-B. Rahn, traduit par H. Verrey, architecte. (Suite et fin.) — Les travaux d'alimentation d'eau de la Chaux-de-Fonds, par Otto Ossent, ingénieur. (Première partie.) Planche N<sup>o</sup> 17. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

## LE CHATEAU DE CHILLON

par J.-R. RAHN.

(Traduction de H. Verrey.)

(Suite et fin.)

Comme tout château de quelque importance, Chillon possédait ses *ouvrages avancés*. L'un d'eux était la *Tornette*, solide tour bâtie par Pierre II au nord du château, de l'autre côté du fossé; elle était adossée d'un côté à la paroi de rochers du Sonchoux, tandis que la face opposée, à l'abri d'un assaut, dominait la rive. Le chemin était fermé par deux portes en plein cintre et passait devant la tour sur un pont-levis. En 1772 on restaura la *Tornette*, mais elle fut déjà rasée deux ans plus tard, lors de l'élargissement du chemin. Le second ouvrage avancé consistait en une *tête de pont*, dont une partie subsistait encore au XVII<sup>e</sup> siècle. La plus ancienne vue de Chillon, dessinée à cette époque par le peintre bernois, Albert Kauw, montre que l'entrée du pont était défendue par une tour ronde basse.

Entre les deux ouvrages extrêmes de la *Tornette* et de la tête de pont l'assaillant était exposé aux traits lancés de tout le front de la courtine, en même temps, il était pris de flanc par les défenseurs de la porte et des tours. S'il était cependant parvenu à forcer ce défilé, il lui fallait passer tout de suite à l'attaque de la cour de courtine ou essayer de se rendre maître de la porte d'entrée.

L'emploi de béliers, destinés à faire la brèche, était rendu à peu près impossible par le peu de distance qui existait entre la contrescarpe du fossé et la paroi à pic de la montagne. D'autre part, la porte était construite et armée de telle sorte qu'un coup de main n'aurait présenté aucune chance de réussite.

Nous ne savons pas comment la porte communiquait à l'origine avec l'autre côté du fossé. Dans le dessin de Kauw, nous voyons déjà un pont fixe; la distance assez considérable qui sépare la porte d'entrée de la route fait présumer que le pont-levis occupait seulement la partie du passage la plus rapprochée du château.

La construction formant porte consiste en un passage couvert, surmonté d'un corps de logis à deux étages et flanqué de deux tours, l'une carrée et l'autre semi-circulaire. Le choix de cette disposition n'a pas été, à coup sûr, laissé au hasard. La forme semi-circulaire donnée à l'une des tours peut avoir été motivée par la forme semblable que présentent les tours de la courtine, elle avait aussi l'avantage pratique de permettre

d'y percer un plus grand nombre de meurtrières que dans une tour carrée; on pouvait de là battre complètement le pont et le terrain entourant le château au sud-est. Cette considération avait une grande importance; en cet endroit la baie s'élargit et le sol s'abaisse en pente douce; l'ennemi aurait pu profiter de ce point pour y disposer ses béliers.

Ces considérations nous expliquent aussi les deux faits suivants: la disposition en échelons des constructions formant la porte; puis aussi la forme rectangulaire en plan de la porte proprement dite et de la seconde tour latérale; toutes deux avec l'angle saillant dirigé dans la direction d'où devait venir l'attaque. Les projectiles rencontraient ainsi les murs les plus épais et venaient s'émousser contre les arêtes saillantes de la tour sud et de la porte; ceux qui rencontraient les murailles latérales les touchaient sous un angle d'incidence très obtus, et rebondissaient sans faire de dommages.

On n'avait pas apporté moins de soins à favoriser l'offensive de l'assiégé. Les meurtrières pratiquées dans les échelons de la porte d'entrée, au-dessus des machicoulis et dans les murs formant saillant, derrière la tour sud, sont toutes dirigées du côté de l'attaque. On pouvait tenir aussi l'assaillant sous un feu croisé depuis les étages du corps de bâtiment au-dessus de la porte, ainsi que du haut du saillant du mur d'enceinte et de l'échauguette qui s'y trouve. Si, malgré tout, l'ennemi avait forcé les approches du château, il devait être arrêté par de nouveaux obstacles.

La porte et les murs sont couronnés de machicoulis; ces derniers consistent en une suite d'arcs, construits à 0<sup>m</sup>25 en saillie sur le pied du mur et portés par trois corbeaux de pierre en retraite les uns sur les autres. Sur la porte d'entrée la saillie des arcs est de 0<sup>m</sup>40. (Voir Planche 14, fig. 2 et 3.) Les intervalles restant entre les consoles sont laissés vides; l'autre arête du mur est surmontée d'un parapet. Sur les arcs existe une légère paroi en maçonnerie, qui porte le toit du chemin de ronde. Ces machicoulis avaient une très grande importance pour la défense; on jetait par les trous béants entre les arcades des liquides bouillants et des projectiles de toute espèce sur les mineurs et les assaillants, qui étaient parvenus au pied du mur.

Le passage de la porte d'entrée n'a plus sa forme primitive, il consiste maintenant en une halle basse, divisée en trois parties de hauteurs différentes et recouvertes de voûtes en berceau. L'entrée proprement dite a aussi été modifiée. La vue du châ-